

# Œdipe et les chevaux

Autor(en): **Rudhardt, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **40 (1983)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-31108>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Œdipe et les chevaux

Par Jean Rudhardt, Genève

Averti du danger qui le menaçait, le roi de Thèbes Laïos voulut faire périr le fils qu'il avait engendré, dès que celui-ci vit le jour. Selon deux scholies d'Euripide, l'enfant fut abandonné, placé à l'intérieur d'un coffre, sur la mer où il flotta, pour aborder finalement près de Sicyone<sup>1</sup>. D'après Hygin, la femme de Polybe le trouva là, sur le rivage, un jour qu'elle y était descendue pour laver son linge<sup>2</sup>. Plus ancienne, la tradition commune enseigne qu'Œdipe fut ou devait être exposé. A ce propos, nous lisons dans quelques textes: «Laïos l'exposa» mais cette formule est elliptique. Nous le voyons chez Diodore qui, après avoir écrit: «il l'exposa», mentionne ensuite des serviteurs chargés d'accomplir cette besogne. Procédant sans doute à un raccourci de même nature, l'historien sicilien raconte que ces serviteurs désobéirent et apportèrent l'enfant à la femme de Polybe<sup>3</sup>. Les autres témoignages sont plus explicites. Des passants le recueillirent, soit qu'ils l'eussent reçu des mains des serviteurs apitoyés<sup>4</sup>, soit qu'ils l'eussent trouvé, abandonné dans la campagne<sup>5</sup>. Selon quelques textes tardifs, ils l'élevèrent ou le firent élever dans leur propre famille<sup>6</sup>; d'après les autres sources, ils le confièrent à la femme de Polybe qui l'accepta, parce qu'elle n'avait point de fils.

1 *Schol. Eur. Phén.* 26. 28. Ces scholies mentionnent plusieurs versions du mythe d'Œdipe, dans le plus grand désordre et sans nulle critique.

2 *Hyg. Fab.* 66. En dépit de C. Robert (*Oidipus*, Berlin 1915, I 70), cette version me paraît tardive. Je partage sur ce point l'opinion énoncée par M. J. Rose, dans son édition d'Hygin. Je note en passant que, dans la mythologie grecque, ce sont surtout des filles enceintes ou accompagnées de leur nourrisson, que nous voyons mises dans un coffre et jetées sur la mer (ordalie?); ce ne sont pas les enfants seuls. Pour eux, le mythe recourt à l'exposition, dans sa forme la plus usuelle. Quelques exemples: Rhoïo, enceinte (*Diod.* 5, 62; *Parthen. Erot.* 1; etc.); Danaé et son fils Persée (*Apld.* 2, 4, 1; *Schol. Ap. Rh.* 4, 1091. 1515); Augé et son fils Téléphe (*Paus.* 8, 4, 9).

3 *Diod.* 4, 64.

4 *Soph. O.R.* 1016–1182. Il se pourrait que cette version soit inventée par Sophocle, pour préparer la scène où l'identité d'Œdipe sera reconnue; cf. *infra* note 17.

5 *Eur. Phén.* 24–30; *Apld.* 3, 5, 7; *Nicol. Damasc. FGrHist* 90, F. 8; *Schol. Eur. Phén.* 1760, d'après Pisandre; etc.

6 *Schol. Hom. Od.* 11, 271, d'après Androtion.

C'est le métier de ces personnages que nous considérerons en premier lieu. Nous avons constaté que Diodore les désigne sous le simple nom de serviteurs (οἰκέται). Malalas parle d'un ἄγροικος<sup>7</sup>, mot qui désigne généralement tout habitant de la campagne, par opposition aux citadins. Les autres auteurs précisent que l'enfant fut recueilli par des gardiens de troupeaux. La chose n'est pas surprenante. Un enfant étant exposé hors des régions habitées, ce sont des gens que leur métier conduit dans ces lieux relativement sauvages qui ont le plus de chance de le trouver. Ce sont des chasseurs, comme dans le cas d'Atalante<sup>8</sup>, ou, plus souvent, des pâtres. Des pâtres recueillent un enfant exposé après l'avoir découvert, seul dans la campagne et démuné ou miraculeusement nourri par des animaux, tel est un des thèmes fréquents de la mythologie grecque<sup>9</sup>.

Dans le mythe d'Œdipe, ces conducteurs de troupeaux présentent pourtant une particularité. A leur sujet, plusieurs textes ne parlent point de bergers mais d'éleveurs de chevaux<sup>10</sup>. Appelés ἵπποφορβοί dans quelques scholies<sup>11</sup>, ils sont désignés ailleurs sous le nom paradoxal d'ἵπποβουκόλοι, de *bouviers de chevaux*<sup>12</sup>. Un scholiaste d'Euripide explique ce nom de la façon suivante: τὸ δὲ βουκόλοι ἀπὸ τοῦ ἐπισήμου ζῴου, ὡς τὸ «τοῦ τρισχίλιαι ἵπποι ἔλος κατά βουκολέοντο»<sup>13</sup>, ce qui veut dire à peu près: l'emploi du mot *bouvier* se comprend en considération du fait que le *cheval* est un animal prestigieux, comme c'est le cas dans un vers d'Homère: «à la manière des bœufs, ses trois mille chevaux paissaient dans un pré marécageux». Les mots βουκολέομαι «paître», en parlant de bœufs et βουκόλος «bouvier» se disent donc à propos de chevaux pour signifier le fait que le cheval et le bœuf appartiennent à une catégorie de bétail supérieure à celle des moutons, des chèvres et des porcs; ceux qui s'occupent des premiers l'emportent en dignité sur ceux qui gardent les seconds. Non sans quelque moquerie, Théocrite souligne la fierté des bouviers<sup>14</sup>. Relevons qu'Euripide emploie d'abord le mot simple βουκόλοι pour désigner ceux dont il précisera ensuite qu'ils sont éleveurs de chevaux<sup>15</sup>. Peut-être faut-il aussi

7 Malalas, cité par C. Robert, *Oidipus* I 168. Le nom de ce personnage, Méliboios, indique qu'il pourrait être bouvier. Voir infra.

8 Apld. 3, 9, 2.

9 Quelques exemples: Enfants recueillis par des pâtres: Paris (Apld. 3, 12, 5; Hyg. *Fab.* 91; *Schol. Hom. Il.* 3, 225); Phéraia (*Schol. Théocr.* 2, 36; Tzetz. *ad Lycophr.* 1180); Zétos et Amphion (Hyg. *Fab.* 8, peut-être d'après Euripide). Enfants nourris par des animaux, puis recueillis par des pâtres: Miléto (Anton. Liber. 30); Lycastos et Parrhasios (Plut. *Parall.* 36); Hippothoon (Hyg. *Fab.* 187); Télèphe, selon certaines versions (Apld. 2, 7, 4; Hyg. *Fab.* 99); Eole et Boiotos (Hyg. *Fab.* 186); Méliteus (Auton. Liber. 13).

10 Il existe un autre cas d'enfants abandonnés, recueillis par des éleveurs de chevaux; celui de Pélias et de Nélée. Voir infra, note 60.

11 *Schol. Hom. Od.* 11, 271; *Schol. Eur. Phén.* 28.

12 Eur. *Phén.* 28; *Schol. Eur. Phén.* 24 et 1760, d'après Pisandre.

13 *Schol. Eur. Phén.* 28, citant Hom. *Il.* 20, 221.

14 Théocr. 1, 85sq.; 20, 32-41.

15 Eur. *Phén.* 25: βουκόλοι, 28: ἵπποβουκόλοι.

prendre dans le sens d'ἵπποβουκόλοι le nom βουκόλοι qui apparaît ailleurs dans plusieurs récits<sup>16</sup>.

Dans l'histoire d'Œdipe, ces sauveteurs jouent un rôle capital mais épisodique et n'ont point de vraie personnalité. Sophocle peut les utiliser librement. Du serviteur de Laïos chargé jadis d'exposer le nourrisson, il fait ensuite un témoin du meurtre de son maître, de celui qui remet l'enfant à la femme de Polybe, un messenger chargé d'apporter à Thèbes la nouvelle de la mort du roi Corinthien. Il agence les événements de telle sorte que les deux personnages, le Thébain et le Corinthien, se rencontrent finalement en présence d'Œdipe auquel, ayant confronté leurs souvenirs, ils font comprendre son identité<sup>17</sup>. Telle est leur fonction dans la tragédie; leur condition n'intéresse pas beaucoup le dramaturge qui la caractérise seulement d'une manière allusive. Peut-être pourtant les indications qu'il nous fournit méritent-elles de retenir notre attention?

Le Thébain est un esclave de Laïos, dans la maison duquel il fut élevé<sup>18</sup>. Dans la catégorie des esclaves, c'est donc un privilégié; son maître lui a confié jadis la mission délicate que nous savons et Jocaste l'estime<sup>19</sup>. Le Corinthien est un thète<sup>20</sup>, un homme libre sans doute mais dépourvu de ressources et qui loue ses services pour accomplir d'humbles tâches; les thètes sont souvent gardiens de bestiaux<sup>21</sup>. Chacun de nos deux personnages est appelé ποιμήν<sup>22</sup>, d'un nom général s'appliquant à ceux qui font paître des animaux de n'importe quelle espèce<sup>23</sup>, mais le Thébain est responsable d'un troupeau important<sup>24</sup> qu'il ramène, l'hiver, dans les σταθμά de Laïos<sup>25</sup>, tandis que le Corinthien garde un troupeau plus modeste qui passe la mauvaise saison dans des ἔπαυλα<sup>26</sup>. Ce dernier mot qui peut désigner n'importe quel lieu de séjour<sup>27</sup> s'applique notamment à de simples enclos servant de parcs à moutons<sup>28</sup>. Les σταθμά sont des

16 Apld. 3, 5, 7; Nicol. Damasc. FGrHist 90, F. 8; Zenob. 2, 68.

17 Soph. *O.R.* 756sq. 836sq. 1016–1030. 1038–1053. 1110–1185.

18 Soph. *O.R.* οἰκέυς, 756; δοῦλος, 764; au service de Laïos, 1042. 1122; élevé à la maison, 1123.

19 Soph. *O. R.* serviteur fidèle, 1117–1118; pris en considération par Jocaste, 763sq.

20 Soph. *O.R.* 1029.

21 Hom. *Od.* 14, 2; 17, 20sq. 187. 223sq.

22 Soph. *O.R.* 1029. 1040.

23 Cf. Hom. *Od.* 10, 82–85.

24 Soph. *O.R.* 1135. διπλοῖσι ποιμνίοις «avec un double troupeau» s'oppose à ἐνὶ (ποιμνίῳ) «avec un troupeau unique». Ces expressions semblent compliquées, pour signifier simplement que l'un des troupeaux est plus grand que l'autre. Le double troupeau comprend-il des animaux de deux espèces? – appartenant à deux propriétaires? – répartis en deux groupes? Quoi qu'il en soit, elles signalent l'inégalité des responsabilités qui incombent aux deux gardiens.

25 Soph. *O.R.* 1139.

26 Soph. *O.R.* 1138.

27 E.g. Aesch. *Pers.* 870.

28 E.g. Hom. *Od.* 23, 358.

bâtiments solidement construits<sup>29</sup>, propres à abriter des animaux qui s'y tiennent debout. Ce sont des étables; ce sont aussi des écuries pour les chevaux, comme nous le voyons notamment chez Xénophon<sup>30</sup>. Or Thèbes possède une réputation: selon Euripide, elle est la cité des bons chevaux, riche en chevaux<sup>31</sup>. Si cette renommée était présente à l'esprit des spectateurs athéniens, il était peut-être évident pour eux que les σταθμά thébains abritaient ces chevaux fameux. Il se pourrait donc que Sophocle lui-même se réfère au mythe qui faisait d'ἰπποφορβοί les sauveteurs d'Œdipe<sup>32</sup>. Mais ne nous attachons pas trop à cette hypothèse. Qu'il nous suffise d'avoir constaté qu'une tradition mentionne les éleveurs de chevaux, d'une façon explicite.

Un tel détail ne retiendrait pas notre attention, si Œdipe n'était pas lui-même associé à des chevaux dans une autre circonstance. Il n'est pas surprenant que Laïos se trouve sur un char attelé de chevaux, quand Œdipe le rencontre<sup>33</sup>; pour un roi qui voyage, la chose est naturelle. Notons pourtant que c'est le passage du char qui provoque le conflit où le fils doit tuer son père<sup>34</sup>. Cette observation même ne serait pas significative si une tradition, bien attestée depuis Euripide, ne nous apprenait pas qu'après avoir tué Laïos, Œdipe s'empara de son attelage et le ramena chez Polybe auquel il en fit cadeau<sup>35</sup>. Ce geste n'est pas indifférent. A une époque évidemment tardive mais en reprenant une tradition indépendante de Sophocle et qui semble accorder à Delphes moins d'importance que lui, Nicolas Damascène affirme qu'Œdipe se rendait à Orchomène pour s'y procurer des chevaux, lorsqu'il rencontra Laïos<sup>36</sup>.

Né à Thèbes, la cité des beaux chevaux, sauvé par des éleveurs de chevaux, lui-même ravisseur des chevaux de Laïos, Œdipe, d'après la tradition attique, va mourir dans le dème de Colonos Hippios. Le nom de ce dème pourrait signifier la colline aux chevaux; quoi qu'il en soit, des chevaux y font la fierté des indigènes<sup>37</sup>; selon eux il fut fondé par un héros cavalier, leur éponyme<sup>38</sup>. Il est

29 Cf. Hom. *Il.* 5, 140.

30 Xén. *Equit.* 4, passim.

31 Eur. *Phén.* 17.

32 Le Thébain est aussi appelé βοτήρ (Soph. *O.R.* 837. 1044. 1048. 1111). L'emploi de ce mot ne fait pas obstacle à notre hypothèse. Chez Euripide, βόσκημα se dit de chevaux (*Hipp.* 1136), ainsi que βόσκω, chez Homère (*Il.* 20, 223). L'usage de conduire des chevaux dans des pâturages, pendant l'été, et de les ramener dans des écuries pour l'hiver est bien attesté (e.g. Hom. *Il.* 6, 506–511).

33 Soph. *O.R.* 800sqq.; Eur. *Phén.* 39–45. Chez le Pseudo-Apollodore, Œdipe est lui-même sur un char quand il rencontre le char de Laïos (*Apld.* 3, 5, 7). Chez Nicolas Damascène, le char est attelé de mules mais, dans cette version, Laïos voyage accompagné de sa femme (FGrHist 90, F. 8).

34 Chez Euripide, nous voyons même les chevaux de Laïos heurter les talons d'Œdipe de leurs sabots (Eur. *Phén.* 39–45).

35 Eur. *Phén.* 32sqq.; Antimachos ap. *Schol. Eur. Phén.* 44; Pisandre ap. *Schol. Eur. Phén.* 1760; cf. Nicol. Damasc. FGrHist 90, F. 8.

36 Nicol. Damasc. 1, 1.

37 Soph. *O.C.* 709–711.

38 Soph. *O.C.* 59.

consacré à Poseidon; ce dieu, appelé Hippios, y créa le premier mors<sup>39</sup>. A Colonos, Pausanias verra effectivement un autel de Poseidon Hippios et d'Athéna Hippiia, non loin de plusieurs sanctuaires héroïques parmi lesquels se trouvait celui d'Œdipe<sup>40</sup>.

En bref, il semble que le mythe d'Œdipe ait comporté un thème équestre ou chevalin dont les documents qui nous sont parvenus conservent seulement quelques traces<sup>41</sup>. Cela soulève un problème qui m'embarrasse. Je ne crois pas qu'un mythe consiste dans la juxtaposition d'un nombre quelconque de motifs ni que nous puissions en rendre compte en étudiant ces motifs les uns après les autres, isolément. Ils s'ordonnent à l'intérieur d'un système qui caractérise le mythe, le définit et dont la considération est indispensable à la compréhension de chacun des éléments narratifs qui s'y trouvent mis en œuvre. La chose reste vraie même si un tel système peut avoir connu des ampleurs inégales ou plusieurs variantes, selon les époques et les lieux. Dans ses grandes lignes, le système du mythe d'Œdipe est constitué dès Homère et dès Hésiode. Dès cette époque, l'histoire d'Œdipe prend place dans l'ensemble des mythes thébains<sup>42</sup>; elle associe les thèmes du parricide et de l'inceste<sup>43</sup>; elle trouve son complément dans le récit des conflits qui ont opposé entre eux les successeurs du roi<sup>44</sup>. Or je ne vois pas comment le thème des chevaux s'inscrit dans ce complexe, ni dans le complexe plus riche que nous connaissons par les auteurs ultérieurs. Sans proposer nulle reconstruction, nulle exégèse, je ferai pourtant quelques remarques à ce propos.

Peut-être les chevaux signalent-ils le rang social<sup>45</sup> et l'origine thébaine de l'inconnu auquel sa propre identité demeure longtemps énigmatique? «Les Travaux et les Jours» nous apprennent que de nombreux héros périrent en combattant pour les troupeaux d'Œdipe. Je n'ose pas supposer que le mot μῆλα, employé par Hésiode à ce sujet<sup>46</sup>, désigne des chevaux. Notons pourtant que, dans l'épopée, des troupeaux constituent le symbole de la richesse thébaine<sup>47</sup>. Nous avons en outre déjà constaté que, dès une époque ancienne, la possession de chevaux caractérise la ville de Thèbes. Ce trait pourrait établir un lien

39 Soph. *O.C.* 55. 713–715; cf. Eur. *Phén.* 1707 et schol.

40 Paus. 1, 30, 4.

41 Ne lions pas les éleveurs de chevaux à Sicyone exclusivement (malgré *Schol. Hom. Od.* 11, 271 et *Schol. Eur. Phén.* 1760); on ne peut pas distinguer deux versions, sicyonienne et corinthienne, cohérentes. Plusieurs épisodes significatifs sont situés tantôt à Sicyone, tantôt à Corinthe. Ex. chevaux de Laïos ramenés à Polybe (*Schol. Eur. Phén.* 44. 1760; Nicol. Damasc. 1, 1); coffre abandonné sur la mer (*Schol. Eur. Phén.* 26. 28).

42 Hom. *Il.* 23, 679; *Od.* 11, 275sq.; Hés. *Op.* 161sqq.

43 Hom. *Od.* 11, 273sq.

44 Hés. *Op.* 161sqq.

45 Hom. *Od.* 11, 671–681.

46 Hés. *Op.* 163.

47 Tzetz. *ad Lycophr.* 933.

entre Thèbes et Colonos Hippios et contribuer à l'explication du fait que, mourant loin de sa patrie, Œdipe trouve pourtant une sépulture à sa convenance en Attique. Dans ce cas, l'emploi du même adjectif pour qualifier la cité où Œdipe vit le jour<sup>48</sup> et la contrée où il mourut<sup>49</sup> ne serait point fortuit. Il faudrait y voir le signe d'une cohérence qui nous échappe.

Pouvons-nous aller plus loin?

Nous avons constaté que le bourg de Colonos est consacré à Poseidon<sup>50</sup> auquel le roi Thésée se trouve précisément en train de sacrifier, quand on vient lui annoncer l'arrivée d'Œdipe<sup>51</sup>. Il est peu probable qu'une telle circonstance soit dépourvue de toute signification. Certes Poseidon semble, à première vue, ne pas jouer de rôle dans l'histoire des Labdacides mais cette histoire se situe dans le contexte général des mythes thébains où le dieu trouve sa place. Selon certaines traditions, la Béotie devrait son nom à Boïotos, un enfant de Poseidon<sup>52</sup>; d'après l'*Etymologicum Magnum*, elle lui serait tout entière consacrée<sup>53</sup>; nous savons du moins qu'il y est honoré en plusieurs lieux<sup>54</sup>. Thèbes elle-même est proche de lui. Un de ses plus anciens rois, Ogygos serait fils de Poseidon<sup>55</sup>; Cadmos est l'un de ses descendants, par Agénor<sup>56</sup>. D'après Hésiode l'*Ebranleur du sol* la possède<sup>57</sup>; Eschyle le compte parmi les protecteurs de la ville<sup>58</sup>, où il reçoit effectivement un culte<sup>59</sup>. De Thèbes à Colonos nous pouvons dire, à tout le moins, qu'Œdipe se rend d'un lieu posidonien à un autre lieu posidonien. Il y a peut-être plus. On connaît un autre cas d'enfants abandonnés, recueillis par des éleveurs de chevaux: celui de Pélias et de Nélée; or les deux jumeaux étaient fils de Poseidon<sup>60</sup>. L'intervention d'éleveurs de chevaux dans l'histoire d'Œdipe pourrait donc indiquer qu'il existe, dès sa petite enfance, une étroite relation entre le dieu Hippios et le fils de Laïos. Si la chose est vraie, la venue d'Œdipe et

48 Eur. *Phén.* 17.

49 Soph. *O.C.* 668. 711.

50 Soph. *O.C.* 54sq. 712–715.

51 Soph. *O.C.* 887–889. 1067–1073. 1158sq. 1492–1495.

52 *Schol. Hom. Il.* 2, 494.

53 *Et. M.* 547, 15sq.

54 L. R. Farnell, *The cults of the Greek states* IV 78sq.

55 Tzet. *ad Lycophr.* 1206.

56 *Schol. Eur. Phén.* 5.

57 Hés. *Scut.* 104.

58 Aesch. *Sept.* 110. 130–134.

59 IG VII 2645.

60 Apld. 1, 9, 8; *Schol. Hom. Il.* 10, 334; Eustath. *ad Hom. Od.* 11, 253 = 1681, 51sq. Dans sa Tyrô, Sophocle semble avoir adopté une version différente d'après laquelle les deux jumeaux ont été nourris par une jument. L'alternance des versions peut suggérer l'idée d'une équivalence éleveur-jument et soulignerait ainsi l'importance symbolique des éleveurs de chevaux. Un des jumeaux a été blessé par une jument. Pourrait-on mettre cette blessure en rapport avec celle d'Œdipe? Dans les deux cas la blessure doit expliquer le nom de l'enfant (Apld.). D'après Euripide, Œdipe, adulte, a été blessé au talon par un cheval (supra note 34).

sa mort à Colone, dans le dème posidonien, prendrait une signification encore insoupçonnée.

Le mythe athénien met aussi Œdipe en rapport avec d'autres divinités: les Euménides. La chose n'est pas surprenante. Enfant maudit, deux fois criminel malgré lui, chargé d'une abominable souillure, Œdipe est soumis à l'action des Erinyes pendant toute sa vie. Homère le souligne déjà<sup>61</sup> et d'autres auteurs insistent sur ce point<sup>62</sup>. On comprend donc que le destin conduise finalement le malheureux dans le sanctuaire des déesses qui l'ont tourmenté et qu'il s'y présente en qualité de suppliant, peu avant de mourir<sup>63</sup>. C'est près de là qu'il va disparaître miraculeusement<sup>64</sup>, on ne sait pas exactement où. On ignore le lieu précis de sa sépulture, même si l'on est bien certain qu'il repose en Attique<sup>65</sup>. Ainsi que nous l'avons dit, il possède un sanctuaire héroïque à Colonos<sup>66</sup>; on peut en outre voir son monument funèbre au cœur de la cité, à l'Aréopage, dans l'enceinte des Euménides<sup>67</sup>.

En Attique, Œdipe se trouve donc associé tout à la fois à Poseidon et aux déesses redoutables; or deux traditions unissent le dieu Hippios à une Erinye. La première est arcadienne<sup>68</sup>. Pausanias qui en est le témoin raconte comment Poseidon s'accoupla à Déméter, sous une forme chevaline, pour engendrer une fille mystérieuse et le cheval Areion; cette Déméter à demi chevaline, précise-t-il, est appelée Erinye<sup>69</sup>. Conservée seulement par des scholies et moins connue, la seconde version est béotienne; pour cette raison, il n'est peut-être pas illégitime de la prendre en considération dans l'étude du mythe d'Œdipe. Sous la forme d'un cheval, enseigne-t-elle, Poseidon s'est uni à l'Erinye près de la source Tilphousa, dans le territoire d'Haliarte; de cette union, elle conçut le cheval Areion que Poseidon donna au roi du pays, Copreus; celui-ci en fit cadeau à Héraclès; Héraclès, à Adraste<sup>70</sup>.

61 Hom. *Od.* 11, 280.

62 Suscitées par Laïos, les Erinyes accablent Œdipe: suscitées par Œdipe, elles accableront ses fils. Pind. *Ol.* 2, 45 (74); Hdt. 4, 149; Eur. *Phén.* 623. 1019–1042. 1306. 1502–1510, etc.

63 Soph. *O.C.* 39–45. 84–100. 64 Soph. *O.C.* 1645–1666.

65 Sépulture en Attique: Soph. *O.C.* 1518sq. 1544sq.; Eur. *Phén.* 1703sq. Sophocle donne des indications que nous ne comprenons plus très bien sur le lieu dont Œdipe s'approche, avant de disparaître (*O.C.* 1590–1597); elles sont probablement précises. En revanche, il insiste sur le fait que seul Thésée sait ce qu'il advient d'Œdipe, quand il disparaît; Thésée ne doit révéler la chose à personne (*O.C.* 1522sq. 1643–1647. 1657). Il n'est donc pas certain que les monuments consacrés à Œdipe en Attique aient vraiment passé pour abriter sa dépouille. C'est peut-être ce que Pausanias n'a pas compris, quand il cherche à concilier la tradition homérique et la tradition athénienne (1, 28, 7 et 30, 4).

66 Paus. 1, 30, 4. 67 Paus. 1, 28, 7.

68 C'est M. Ph. Borgeaud qui m'a encouragé à poursuivre mon enquête dans cette voie où j'hésitais à m'engager, ne voyant pas de rapport entre Œdipe et l'Arcadie.

69 Le mythe présente deux versions, d'ailleurs proches l'une de l'autre: celle de Telphousa (Paus. 8, 25, 1–8) et celle de Phigalie (Paus. 8, 22, 1–4).

70 Eustath. et *Schol. Hom. Il.* 23, 346sq. Cette tradition serait celle des épopées cycliques (cf.

La version arcadienne identifie l'Erinye à Déméter; or il existe une relation entre Œdipe et Déméter. L'un des récits qui font mourir Œdipe à Thèbes raconte qu'il n'y reçut pourtant pas de sépulture; les habitants de la ville s'y opposèrent; ses amis le transportèrent alors dans un autre lieu où ils voulurent l'ensevelir mais ils en furent encore chassés; une nuit, finalement, après avoir erré à travers la Béotie, ils l'enterrèrent à Etéonos, dans le plus grand secret, sans savoir exactement où ils se trouvaient. On découvrit ensuite que la dépouille d'Œdipe reposait à l'intérieur d'un sanctuaire de Déméter. Inquiet, on consulta l'oracle qui répondit de laisser là «le suppliant de la déesse»<sup>71</sup>. Le rapport qui unit Œdipe à Déméter, en Béotie, est donc semblable à celui qui l'unit aux Euménides, en Attique. En Attique même, il y a peut-être une alternance entre Déméter et les Erinyes car Androtion y fait d'Œdipe un suppliant de Déméter et d'Athéna Hippias<sup>72</sup>, dont on connaît la présence à Colone, aux côtés de Poseidon<sup>73</sup>. Sophocle d'ailleurs dit lui-même que les Euménides peuvent être appelées de plusieurs noms selon les lieux<sup>74</sup>; près du bois des Euménides, il signale en outre l'existence d'une colline de Déméter où les filles d'Œdipe allèrent chercher de l'eau pour les lustrations que leur père voulait faire avant de mourir<sup>75</sup>.

Voici encore deux brèves observations. Sur le territoire d'Haliarte où nous avons vu que Poseidon s'unit à l'Erinye, d'après la tradition béotienne, se trouve le fameux sanctuaire d'Onchestos<sup>76</sup>. On y célèbre un rite étrange, en l'honneur du dieu Hippios. Sans cocher, on y fait courir des chars attelés de jeunes chevaux, dont le dressage vient d'être achevé<sup>77</sup>. Est-il imprudent de dire qu'ils sont fraîchement accoutumés au mors que Poseidon inventa dans le dème de Colone, ainsi que nous l'avons vu? Allié de Polynice, Adraste participa à la guerre qui opposait les deux fils d'Œdipe. Alors que, dans son camp, tous les chefs périrent, Adraste seul survécut; son cheval Areion, fils de Poseidon et de l'Eri-

*Thébais* fr. 4 Allen). Sur l'union Poseidon-Erinye et les rapports entre les traditions béotiennes et arcadiennes, voir Wüst, RE Suppl. VIII 94–101. Ce texte était déjà sous presse lorsque j'ai pris connaissance du récent article de Lowell Edmunds, *The Cults and the Legends of Oedipus*, Harvard Studies in Classical Philology 85 (1981) 221–238 où nous voyons notamment étudiée la double relation Œdipe-Erinyes, Œdipe-Déméter.

71 *Schol. Soph. O.C.* 91, d'après les *Thébaïca* de Lysimachos. Chez Homère, Œdipe, identifié, continue de régner à Thèbes (*Od.* 11, 275sq.). Tombé sur un champ de bataille, il y est l'objet de *cérémonies funèbres* (*Il.* 23, 679sq.; sur la valeur du mot τάφος, cf. *Il.* 23, 619). La chose est confirmée par Hésiode (fr. 192 Merkelbach: ἐπὶ τὴν κηδείαν). Il n'en résulte pas nécessairement que, selon cette tradition, le tombeau d'Œdipe se trouve à Thèbes.

72 *Schol. Hom. Od.* 11, 271.

73 Paus. 1, 30, 4.

74 *Soph. O.C.* 43.

75 *Soph. O.C.* 1600sq.

76 Strab. 9, 412.

77 *Hymn. Hom. Apoll.* 231sq.; *Hermès* 186sq.

nye, le sauva<sup>78</sup>. Fuyant de Thèbes, il se rendit à Athènes, pour y demander la protection de Thésée<sup>79</sup>. Or, selon certaines traditions, il arriva précisément à Colone où il fit offrande de son attelage à Poseidon et à Athéna<sup>80</sup>. C'est là qu'un sanctuaire héroïque lui est consacré, près de celui d'Œdipe<sup>81</sup>.

Rappelons enfin que les jeux Isthmiques, consacrés à Poseidon, se déroulent sur le territoire de Corinthe où Œdipe a passé son enfance; que Thésée dont Œdipe sollicite la protection et qui sera le dépositaire de son secret passe pour un fils du dieu.

Toutes les remarques que nous venons de faire, avec plus ou moins d'assurance suivant les cas, ne nous permettent d'apporter aucun complément sérieux à ce que nous savons aujourd'hui du mythe d'Œdipe. Elles visent seulement à suggérer quelques éléments d'un contexte ou l'étrange relation que plusieurs témoignages semblent établir entre Œdipe et les chevaux pourrait devenir intelligible.

78 Strab. 9, 404; *Schol. Eur. Phén.* 409; *Hyg. Fab.* 70.

79 *Apld.* 3, 7, 1. Mais sur ce point les versions divergent.

80 Paus. 1, 30, 4; *Et. M.* 474, 30; cf. Paus. 8, 25, 8: Adraste s'enfuit de Thèbes avec Areion.

81 Paus. 1, 30, 4.